



Chers parents,

Suite à la Conférence de presse de présentation des mesures renforcées de lutte contre le Covid-19 du Mercredi 3 février 2021, des nouvelles mesures devront être mises en place dans les écoles de l'île :

- À partir du lundi 8 février 2021, **le port d'un masque sera obligatoire pour les élèves du CP au CM2**, dans les espaces clos (la classe) ainsi que dans les espaces extérieurs (la cour de récréation) de l'école.

Les élèves de maternelle ne portent pas le masque.

- Pour tous, compte tenu de l'apparition des variants du virus potentiellement plus transmissibles, **seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 sont recommandés.**

*Les familles sont responsables de l'achat des masques pour les élèves.*

- Les réunions parents-professeurs sont maintenues sous forme de rendez-vous individuels.

Afin de limiter les brassages entre les élèves, je vous rappelle que notre école propose depuis la rentrée d'août 2020 : 3 récréations le matin et l'après-midi. Les élèves mangent à la cantine par groupe classe et le lavage des mains se fait régulièrement dans la journée (dès que l'on entre ou sort de la classe).

Je remercie l'ensemble des parents de respecter le port du masque et les distanciations sociales aux abords de l'établissement. Je vous rappelle également que les attroupements sont interdits devant l'école du fait de la crise sanitaire mais également du plan Vigipirate.

Toute l'équipe enseignante se joint à moi pour vous remercier de votre précieuse collaboration.

La directrice, V. CHARLETTINE